

ASSEMBLEE NATIONALE

9 mai 2005

ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (n° 2214)

AMENDEMENT

N° 116

présenté par
Mmes GÉNISSON, DAVID, HOFFMAN-RISPAL, MM. LIEBGOTT, VIDALIES
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 6

Dans les I et II de cet article, substituer aux mots :

« la conciliation »,

les mots :

« l'articulation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.